

# Les comptes de l'agriculture dans l'Orne

# Ça s'est passé en 2018

## Une météo à contresens

2018 restera dans les mémoires comme une année record en matière de météo : l'année la plus chaude depuis qu'existent les enregistrements. Cela s'est traduit par un calendrier des récoltes avancé d'un mois en Normandie mais aussi par une baisse des rendements en grandes cultures et une année herbagère compliquée. 2018 a aussi été une année marquée en Normandie par de fortes inondations au printemps ! Ainsi, le climat s'invite de plus en plus souvent dans les causes de la volatilité du revenu agricole qui continue à s'accroître et fragilise les exploitations agricoles.

## Ralentissement de la croissance chinoise

Après des progressions à deux chiffres des années 1980 à 2010, le produit intérieur brut chinois n'aurait progressé que de 6,6 % en 2018, selon les chiffres du gouvernement chinois. Dans le même temps, les exportations agroalimentaires de l'UE vers la Chine, son 2<sup>e</sup> marché d'exportation, enregistrent une baisse de 622 millions d'euros, soit environ - 4 %. Si la croissance chinoise est à son rythme le plus bas depuis près de 30 ans, elle représente néanmoins près du tiers de la croissance mondiale.

La négociation commerciale que mène l'administration Trump avec le gouvernement chinois aura un impact fort sur la santé de l'économie chinoise en 2019.

## Le Brexit dans toutes les têtes

Le Brexit a mobilisé de très nombreuses forces de part et d'autre de la Manche. Ce dossier prioritaire pour l'Union Européenne, aujourd'hui non réglé et dont l'issue brutale semble de plus en plus probable, a ralenti bon nombre de dossiers européens comme la négociation de la future PAC et réduit la visibilité des évolutions dans le domaine commercial comme la ratification des accords avec le Canada et le Japon.

## Future PAC :

### Davantage de questions que de réponses

C'est en juin 2018 que la Commission européenne a formalisé via des propositions législatives le futur de l'Union Européenne à 27 pour la période 2021-2027. Un cadre financier pluriannuel a été proposé avant l'été, assorti de proposition de politiques sectorielles. Selon ces documents, la future PAC sera dotée d'un budget plus réduit, notamment le second pilier qui nécessitera une augmentation substantielle des cofinancements nationaux. Cette future PAC s'annonce poursuivre les tendances passées en allant vers davantage de subsidiarité dans la mise en œuvre par les Etats à qui l'UE demande des résultats.

## États généraux de l'alimentation :

### la loi a été adoptée

Démarrés en septembre 2017, les États Généraux de l'alimentation ont trouvé leur traduction concrète dans la loi «Agriculture et alimentation» promulguée le 30 octobre 2018. De nombreux points de mise en œuvre doivent être précisés par des ordonnances dont les délais de publication s'étalent de 4 à 12 mois à compter de la promulgation de la loi. Parmi les mesures phares, on retiendra la séparation du conseil et de vente en matière de produits phytosanitaires, la hausse à 10% du seuil de revente à perte de la distribution sur les produits alimentaires, l'encadrement des promotions et la prise en compte des coûts de production agricoles dans les négociations annuelles avec la distribution.

## Une agriculture normande qui investit pour l'avenir

2018 a été l'occasion pour la Région Normandie de faire un point sur les dispositifs d'accompagnement des agriculteurs normands depuis 2014, année où les Régions sont devenues autorité de gestion pour les budgets FEADER. Dans un contexte difficile pour l'agriculture normande, on retiendra que ce sont 2 100 dossiers d'investissements PCAE (une exploitation sur 10) qui ont été accompagnés avec 120 M€ d'aides (dont 70,5 M€ de l'Union Européenne, 28,3 M€ de la Région, 16,1 M€ de l'État, 2,2 M€ des Agences de l'eau et 2,2 M € des conseils départementaux). Il faut ajouter 144 dossiers en filière équine pour 2,2 M€, 280 dossiers de transformation à la ferme pour 12,4 M€, et 60 dossiers pour les entreprises agroalimentaires pour un montant de 9,8 M€.

## Le glyphosate dans tous les esprits

Cette molécule qui entre dans la composition de plus de 178 produits phytosanitaires autorisés en France a obtenu fin novembre 2017 une autorisation prolongée de 5 années supplémentaires à l'échelle européenne. La France a choisi de réduire cette période de prolongation à 3 ans sans toutefois l'inscrire dans la loi Alimentation.

Les prises de positions et les débats se sont cristallisés autour de ce produit, contribuant à «l'agribashing» de plus en plus marqué auquel l'agriculture et les agriculteurs font face.

# Sommaire

- 2 Ça s'est passé en 2018
- 3 L'essentiel en bref
- 4 Bien comprendre les indices
- 5 L'année agricole dans l'Orne : 2018, année médiocre, malgré les prix végétaux
- 6 Les 10 effets majeurs de 2018
- 7 Productions végétales : mauvais rendements mais prix céréaliers en hausse
- 8/9 Productions animales : une année de stabilité pour les productions bovines
- 10 Consommations intermédiaires : en 2018 les prix des intrants repartent à la hausse
- 11 La valeur ajoutée et les charges
- 12 Repli du revenu agricole ornaïse en 2018
- 13 L'année agricole ornaïse 2018 en chiffres
- 14 Application à quatre systèmes de production
- 15 Indicateurs clés de l'Orne
- 16 Zoom sur...  
La nouvelle carte des zones défavorisées en Normandie

## L'essentiel en bref

### Mauvais rendements, mais prix céréaliers en hausse

Les rendements végétaux, tant des céréales et oléo-protéagineux qu'en sucre, affichent des baisses de 10 à 20 % par rapport à 2017 et un niveau proche des minimas décennaux, 2016 mise à part. Les prix céréaliers sont par contre en hausse très nette (+24 %), après quatre années de cours bas. Les autres prix végétaux (colza, sucre) sont stables ou baissiers. Au total le produit végétal est en très légère baisse (-0.4 %).

### La conjoncture animale est calme sauf en porc

Les prix comme les volumes évoluent peu en lait et en production bovine.

En porc, l'année 2017 avait commencé avec des prix exceptionnels au premier semestre grâce à l'export vers la Chine. 2018 ne répète pas du tout ce scénario, bien au contraire. Le prix annuel est en recul de 12 %. Le produit animal dans son ensemble est proche de la stabilité (+0.2 %).

### Les prix des intrants repartent à la hausse

Les prix des consommations intermédiaires (ou « intrants ») étaient baissiers depuis 2013, ils repartent à la hausse en 2018. Le surcoût occasionné est de 14 M€ et se retrouve au final dans le revenu.

### Le revenu 2018 passe sous la moyenne « 5 ans »

En 2018, le revenu recule de 13 M€ par rapport à 2017, soit -10 %. Le revenu départemental 2018 en valeur réelle (€ constants) est inférieur de 2 % à la moyenne sur 5 ans (2013-2017).

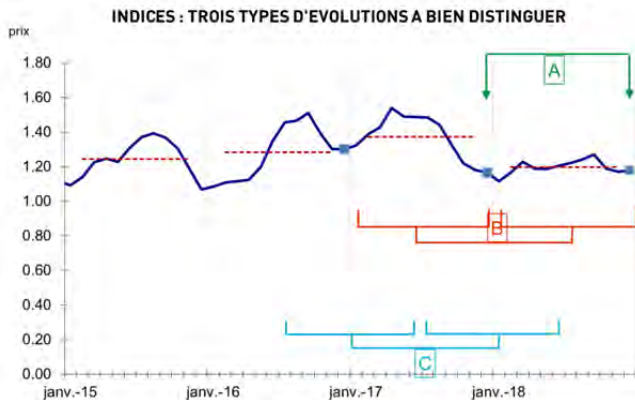
Le revenu par actif non salarié 2018 perd 8 % par rapport à 2017.



# Bien comprendre les indices

## Etre précis sur la période

Depuis 10 ans les prix sont affectés de mouvements rapides, tant pour les produits que pour certains intrants. Dans ces circonstances, il importe de rester très attentif aux indices d'évolution considérés dans cette étude (comme dans toute autre publication économique) :



EXEMPLE : le principe des indices est illustré cette année sur le prix du porc.

- indice mensuel, par rapport au même mois de l'année passée (A sur le graphe) = indice 101.2
- indice moyen des 12 mois de 2018 (exercice comptable calé sur l'année civile) par rapport à 2017 (B sur le graphe) = indice 87.2

Tous les indices présentés dans ce document sont des indices annuels, comparant la moyenne des 12 mois de 2018 à la moyenne des 12 mois de 2017 (exemple : B).

A une exception près toutefois : les intrants nécessaires aux cultures (engrais, phytosanitaires, semences) sont mesurés par campagne, de juillet à juin, car ce sont ces achats qui ont contribué à élaborer la récolte de l'année. Ce mode de calcul est cohérent avec celui des dossiers de gestion, tout comme dans les comptes macroéconomiques nationaux.

Il correspond à l'évolution figurée en « C » sur le graphique précédent.

### Remerciements

De nombreux partenaires (administrations, collectivités, entreprises, OPA) nous fournissent des données sectorielles qui alimentent cette synthèse. Qu'ils soient remerciés ici de leur contribution.

La réalisation des comptes s'appuie également sur des informations fournies par le Centre d'Economie Rurale, que nous remercions tout particulièrement pour ces précieux échanges.

## Pour bien comprendre ces résultats

La méthode d'établissement de ces comptes s'appuie sur les conventions établies par le SSP\*.

Cette méthode a toutefois été adaptée depuis 2008 dans le cadre du Pôle Economie et Prospective des Chambres d'agriculture de Normandie, afin d'améliorer la lisibilité du compte et d'y intégrer les sources d'information les plus pertinentes. Ce rebasement a conduit à modifier la valeur absolue de certains postes, mais l'historique a été reconstitué de façon à disposer de séries cohérentes.

Les bases de la méthode sont les suivantes :

L'objet de ce bilan annuel est de réaliser un compte de résultat de la « Ferme Orne » sur une année civile (clôture au 31 décembre), en comparaison à l'exercice précédent.

Chaque poste est comparé à l'année précédente, soit en indice, soit en « effet » (millions d'euros en plus ou en moins).

Les productions, aides et charges comptabilisées sont celles se rattachant à l'activité de l'année (en particulier pour les végétaux, à la récolte). Ainsi, pour les végétaux, la valeur totale de la récolte de l'année est intégrée, y compris les quantités restant à vendre au 31 décembre. Les intrants comptabilisés pour les végétaux sont ceux à l'origine de la récolte de l'année (achats de juillet à juin).

Les végétaux prélevés pour les animaux, céréales auto consommées et fourrages, non commercialisés, ne sont pas intégrés (ni en produits ni en charges).

La production est présentée hors aides. Les aides sont ajoutées ensuite, elles sont toujours rattachées à l'année qui les a générées.

Après soustraction des amortissements, de l'impôt foncier et de diverses charges (salaires, charges sociales employeur, fermage, intérêts) on obtient le « Revenu Net d'Entreprise » (RNE).

Les cotisations sociales des exploitants ne sont pas déduites à ce stade, elles restent à prélever.

Le RNE représente la rémunération de l'ensemble des actifs non-salariés départementaux.

Il est désormais rapporté aux actifs non-salariés des exploitations professionnelles, après un abattement de 5 % correspondant à la rémunération des « non-professionnels ». Ce calcul rend les résultats plus comparables aux données du RICA\*\*.

L'enchaînement détaillé du calcul associant ces différents éléments est présenté ci-dessous.

- Produits végétaux au prix de vente
- + Produits animaux au prix de vente
- + Services produits par l'agriculture
- Consommations intermédiaires (ou « intrants »)
- = Valeur ajoutée (hors aides liées aux productions)
- + Aides liées aux productions (aides « couplées »)
- amortissements
- + aides d'exploitation (dont les aides découplées)
- impôts fonciers
- charges (salaires, fermage, intérêts)
- = Revenu net d'entreprise (RNE)

RNE par actif « professionnel » = RNE x 0.95 / UTA non salariées des exploitations professionnelles

\* SSP : Service des statistiques et de la prospective du ministère de l'agriculture

\*\* RICA : Réseau d'information comptable agricole.

# L'année agricole dans l'Orne

## 2018, année médiocre malgré les prix des végétaux

**En 2018, des évolutions contraires conduisent à un repli significatif du revenu :**

**Les rendements des grandes cultures sont en recul.** Sans retrouver les niveaux catastrophiques de 2016, les rendements végétaux sont d'un niveau médiocre, en recul de 10 % pour les céréales et de plus de 20 % pour les oléo-protéagineux.

**Les prix des céréales se redressent nettement** après quatre années moroses : environ +24 %.

**Les productions animales sont globalement stables** en 2018 à l'échelle départementale. Le poste lait est en très légère augmentation en volume et prix, mais cet effet positif est annulé par le recul sévère de prix du porc.

**Les prix des consommations intermédiaires augmentent** à nouveau. L'inversion était déjà sensible en

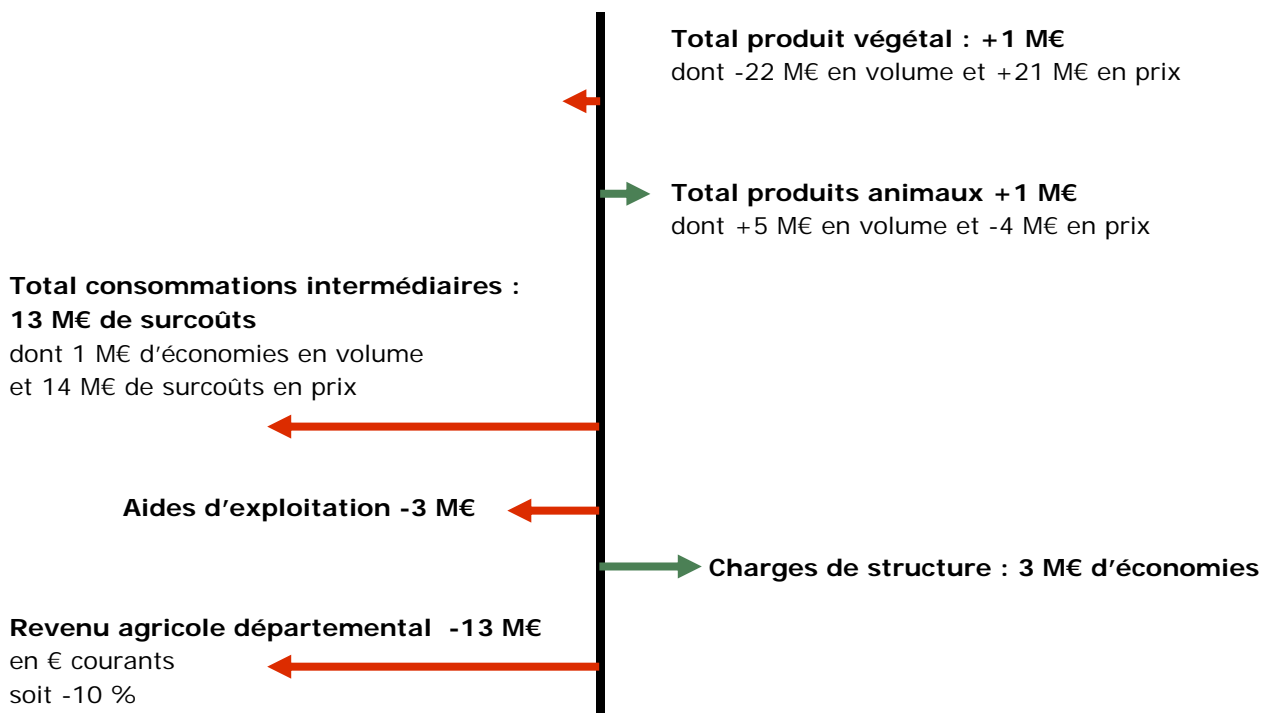
2017, avec une stabilité globale de leurs prix, qui faisait suite à trois années de baisse.

Ce sont principalement les produits pétroliers et les aliments qui entraînent ce surcoût.

Globalement les volumes d'intrants évoluent peu.

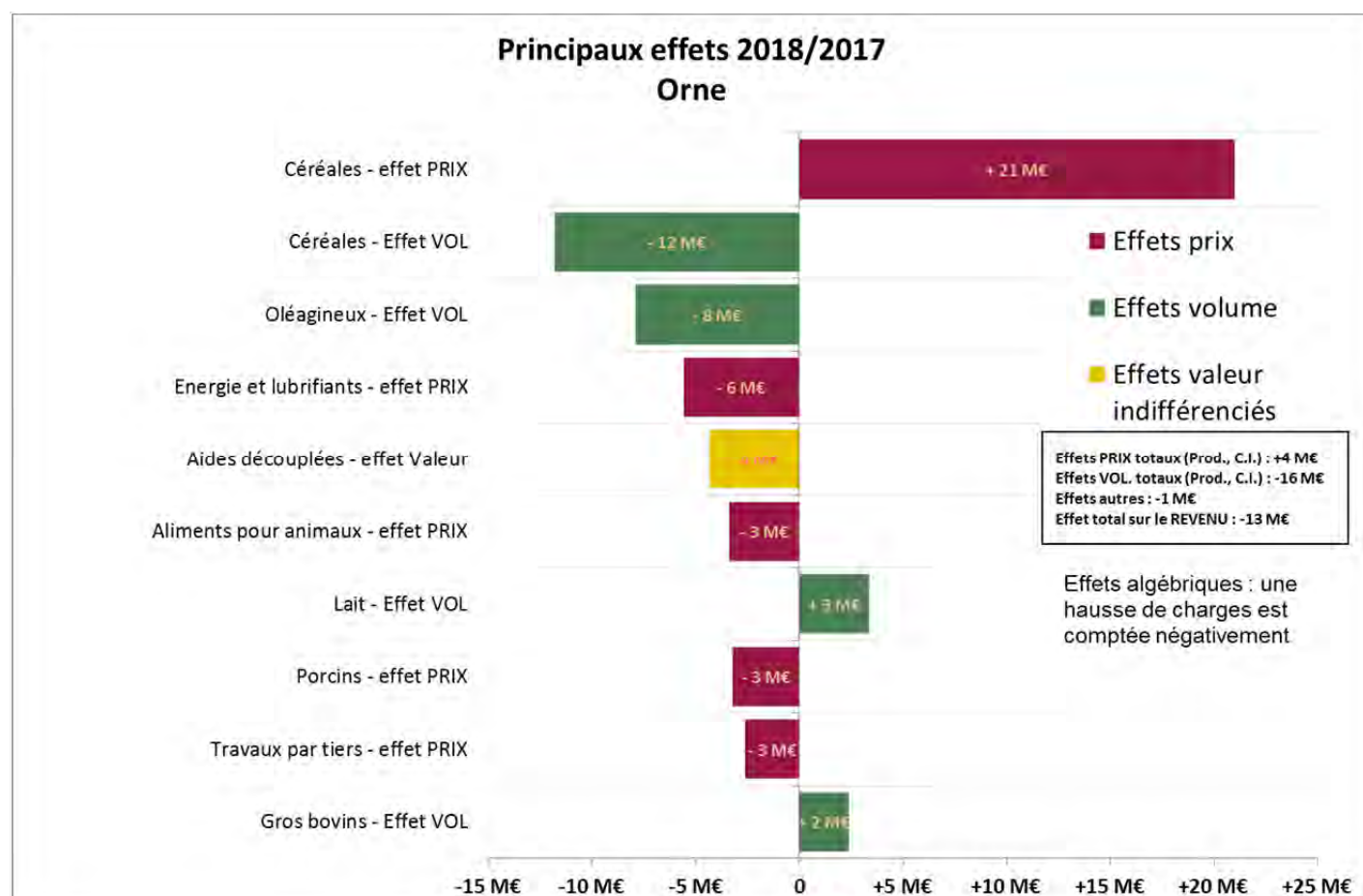
**Les charges de structure sont plutôt en baisse** (intérêts, fermages, impôts fonciers – incluant les dégrèvements fonciers).

Cet effet positif est largement effacé par la **réduction des aides de premier pilier de la PAC**, amputées de 4.2 % suite au nouveau transfert vers le second pilier, mis en œuvre à partir de 2018.



# Les 10 effets majeurs de 2018

## Des prix en berne dans toutes les productions



*Prix des céréales : en nette hausse (+24 %) après quatre années à l'étiage.*

*Volume de céréales : des rendements médiocres, les deuxièmes plus mauvais de la décennie après 2016.*

*Volume d'oléagineux : des rendements très mauvais, encore inférieurs à ceux de 2016.*

*Prix de l'énergie : une hausse de +13 % (+18 % sur le seul GNR) qui prolonge celle de 2017.*

*Aides découplées : comme l'ensemble du 1<sup>er</sup> pilier de la PAC, elles subissent les effets du transfert additionnel de 4.2 % vers le 2<sup>nd</sup> pilier, instauré à partir de 2018.*

*Prix des aliments : ils augmentent dans le sillage des céréales, surtout au dernier trimestre.*

*Volume de lait : il s'accroît très modestement (+1.3 %) mais compte tenu du poids de ce poste, c'est un effet significatif.*

*Prix des porcins : en net repli, après l'année 2017 tirée à la hausse de façon exceptionnelle par l'export vers la Chine.*

*Travaux par tiers : hausse liée à l'inflation sur les carburants.*

*Volume de gros bovins : +1.4%, même remarque que pour le volume de lait.*

# Productions végétales

## Mauvais rendements mais prix céréaliers en hausse

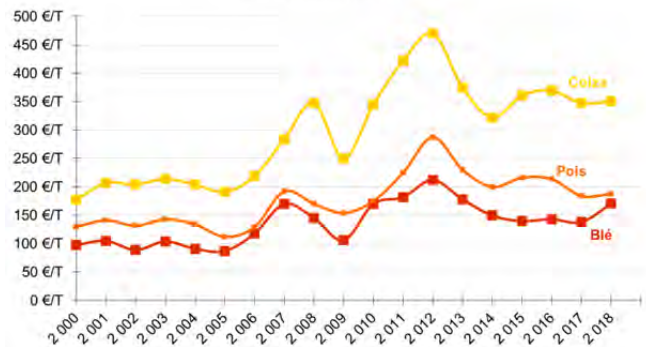
### Les rendements sont à nouveau à la peine en 2018

Après l'année 2016 catastrophique, les rendements végétaux avaient retrouvé un niveau normal en 2017. En 2018, ils retombent, certes pas au niveau de 2016, mais à un niveau très médiocre.

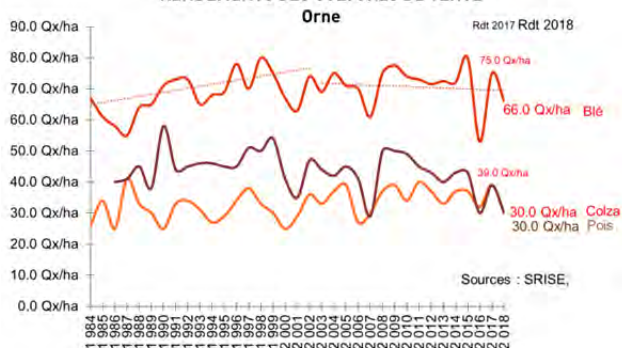
A 66 quintaux, le blé retrouve son plus bas rendement décennal si on excepte 2016. Le Colza, à 30 quintaux, se retrouve même en-dessous du niveau de 2016.

Les rendements sont aussi en baisse en betterave à sucre.

PRIX VEGETAUX au producteur



RENDEMENTS DES CULTURES DE VENTE



### EN RESUME : CEREALES, par rapport à 2017 (hors aides) :

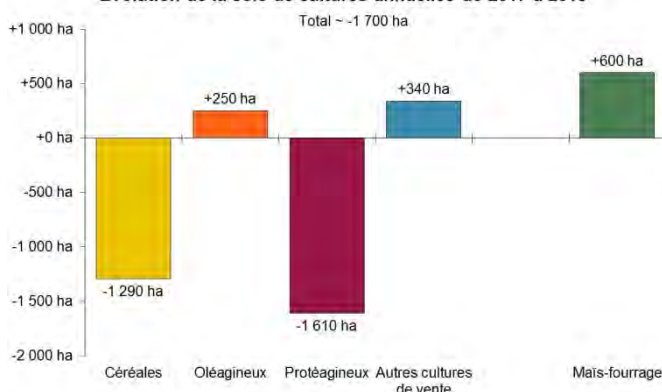
Volumes de production :	-11.8 %
Prix :	+23.8 %
Évolution valeur :	+9.2 %
soit :	+9.2 M€
Valeur 2018 :	109 M€ (net de l'autoconsommation)

### EN RESUME : OLEO-PROTEAGINEUX, par rapport à 2017 (hors aides)

Volumes de production :	-24.3 %
Prix :	+1.1 %
Évolution valeur :	-23.4 %
soit :	-9.4 M€
Valeur 2018 :	31 M€

Les surfaces reculent en céréales et surtout protéagineux en 2018. Les surfaces en colza sont pratiquement stables. A noter également la progression du lin textile qui gagne 160 ha et passe la barre des 1000 ha pour la première fois dans le département.

Evolution de la sole de cultures annuelles de 2017 à 2018



Les prix des céréales, très médiocres depuis 4 ans, remontent assez nettement (+24 %) sans retrouver les niveaux des trois années de la flambée de prix 2011-2013. Le blé est estimé à 171 €/T (contre 190 ces trois années-là). L'orge et le triticale affichent une hausse au moins aussi forte, les autres céréales (avoine, maïs) se situent plutôt à +20 %.

Globalement, la production végétale stagne donc en 2017. Les prix des céréales, pourtant en redressement très marqué, peinent à compenser les effets négatifs des baisses de rendements. Les prix des oléo-protéagineux sont juste stables.

La betterave à sucre subit une « double peine », avec des prix en recul (-13 %) qui se superposent à la baisse de rendement (-9 %).

Seul le lin connaît une récolte abondante, à la fois du fait de surfaces et de rendements en progression.

### EN RESUME : PRODUITS VEGETAUX par rapport à 2017 (hors aides) :

Volumes de production :	-13.7 %
Prix :	+15.4 %
Évolution valeur :	-0.4 %
soit :	-0.6 M€
Valeur 2018 :	159 M€ (net de l'autoconsommation)



# Productions animales

## Une année de stabilité pour les productions bovines

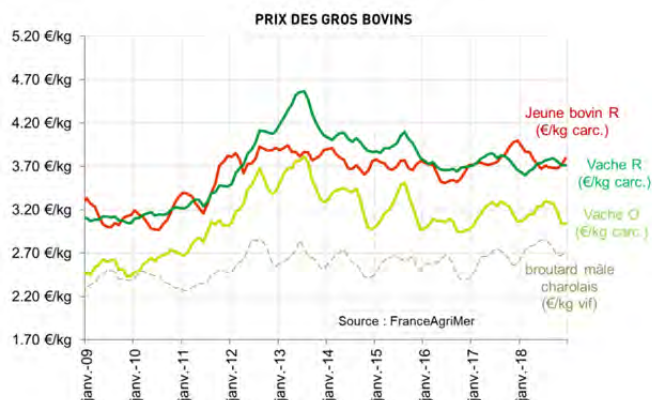
Le chiffre d'affaires des productions animales est très stable en 2017, tant en prix qu'en volume. Les deux productions animales principales, le lait et la viande bovine, n'affichent en effet que très peu d'évolutions.

Le prix du lait gagne 0.4 %, soit une stabilité très remarquable, vérifiée tout au long de l'année, par rapport à 2017, et ce, après quatre années de « montagnes russes » impressionnantes.

Le redémarrage des livraisons qui s'amorçait un peu partout en Europe en début d'année ne s'est finalement pas confirmé, la sécheresse de l'été ayant entamé les réserves fourragères. En conséquence, les menaces sur le prix se sont estompées dès la fin du 1<sup>er</sup> semestre.

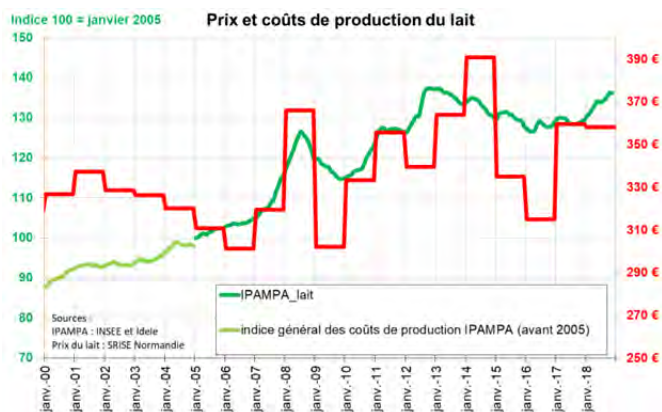
En fin d'année, le danger semble venir surtout des coûts de production du lait, mesurés par l'indice IPAMPA « lait » : celui-ci augmente à nouveau après 5 ans de repli ou de stabilité, dans le sillage des prix céréaliers.

Le prix de la viande bovine est également proche de la stabilité : -2 % en vaches allaitantes de réforme, -1 % en vaches laitières, -0.5 % en jeune bovin. Le prix du maigre est par contre en hausse (+4 %), du fait du déficit de naissances en 2017.

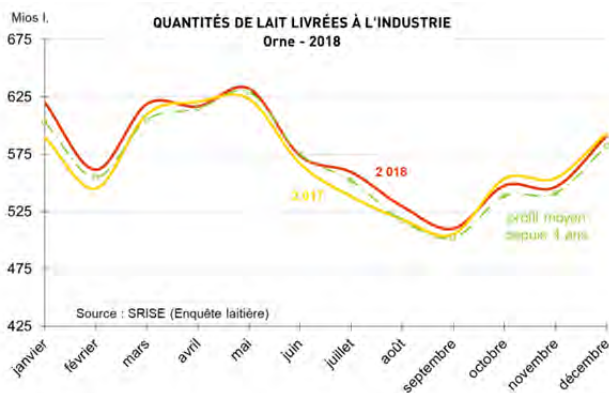


Les abattages sont en hausse de 1 %. Le nombre de têtes abattues diminue légèrement (-0.4 %), surtout du fait des bœufs ; mais les poids unitaires croissent de +1.5 % en moyenne toutes catégories.

Le volume global (qui intègre aussi les variations de stock et les achats de maigre) augmente au final de 1.4 %.



La production ornaise de lait augmente de 1 % en volume en 2018 par rapport à 2017, le freinage au dernier trimestre ayant largement effacé les volumes supplémentaires (limités) des trois premiers.

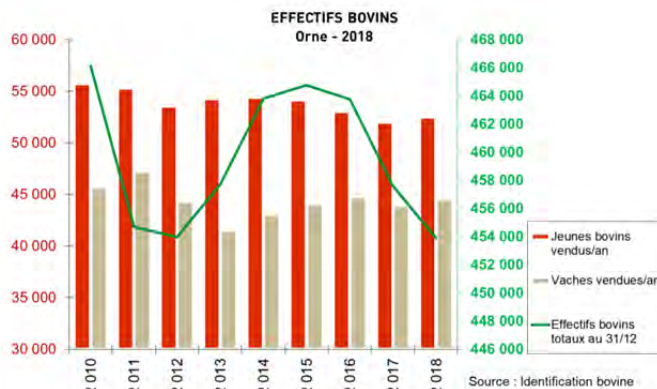


### EN RESUME : LAIT, par rapport à 2017 :

Volumes de production :	+1.3 %
Prix :	+0.4 %
Évolution valeur :	+1.8 %
soit :	+4.5 M€
Valeur 2018 :	257 M€

### EN RESUME : GROS BOVINS et veaux, par rapport à 2017 (hors aides) :

Volumes de production :	+1.4 % (incluant les variations de stock)
Prix :	-0.8 %
Évolution valeur :	+0.6 %
soit :	+1.1 M€
Valeur 2018 :	171 M€





**Dans le secteur porcin** les prix exceptionnels du premier trimestre 2017, dus au fort tirage des exportations vers la Chine, ne se sont pas reproduits en 2018. De plus, l'amélioration estivale saisonnière a été très partielle, les prix d'avril à septembre ont affiché près de 10 centimes de moins que le profil habituel des prix. Au final, le prix moyen annuel a donc perdu près de 12 % par rapport à 2017.

Les effectifs de porcs vendus sont évalués en très léger recul par rapport au niveau de 2017. Les poids sont inchangés. Le volume est donc quasiment stable.

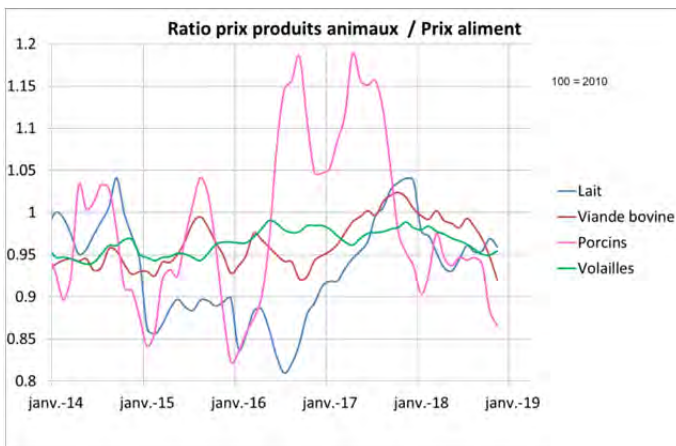
**EN RESUME : PORC, par rapport à 2017 :**

Volumes de production :	-0.4 %
Prix :	-11.8 %
Évolution valeur :	-12.2 %
soit :	-3.3 M€
Valeur 2018 :	24 M€

**La production de volailles** est également peu évolutive cette année, tant en prix qu'en volume.

**EN RESUME : VOLAILLE, par rapport à 2017 :**

Volumes de production :	+0.0 %
Prix :	-0.6 %
Évolution valeur :	-0.6 %
soit :	-0.2 M€
Valeur 2018 :	28 M€

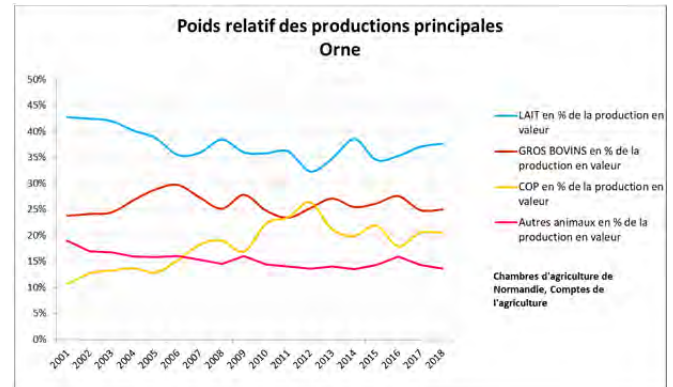


**Le ratio prix animaux / prix aliment** permet de suivre l'évolution des termes de l'échange sur le moyen terme, entre la valorisation des produits et le principal poste de charges des élevages. La situation très dégradée de l'élevage laitier en 2016 s'est améliorée en 2017, l'année 2018 marquant le pas. En porc, la situation très favorable de fin 2016-début 2017 est totalement terminée. En porc et bovins, la fin de l'année 2018 montre une dégradation, due surtout aux prix des aliments entraînés à la hausse par les céréales. La volaille est la viande où le ratio est le plus stable.

**EN RESUME : PRODUITS ANIMAUX par rapport à 2017 (hors aides)**

Volumes de production :	+0.9 %
Prix :	-0.7 %
Évolution valeur :	+0.2 %
soit :	+1.2 M€
Valeur 2018 :	521 M€

**La structure de la production** agricole ornaise traduit les évolutions relatives des postes. Le lait, qui avait perdu du terrain face à la flambée des céréales entre 2010 et 2012, puis du fait de la crise de sortie des quotas, tend à retrouver sa place prépondérante nettement au-dessus des 35 % du chiffre d'affaires départemental. La viande bovine est relativement stable à 25 %, les céréales pèsent pour 20 % et évoluent peu cette année.



**La production totale est très proche de la stabilité en valeur.** Au sein de chacun des deux grands blocs, végétal et animal, les différents effets se neutralisent en effet assez exactement : perte de rendements végétaux et hausse des prix céréaliers ; et dans le secteur animal, baisse de prix du porc, légère hausse de volume laitier, hausse de volume et baisse de prix (tous deux limités) en gros bovins.

Globalement, on constate que les prix sont plutôt en hausse, mais le volume (végétal en particulier) neutralise cette évolution.

**EN RESUME : PRODUCTION GLOBALE par rapport à 2017 (hors aides) :**

Volumes de production :	-2.5 %
Prix :	+2.7 %
Évolution valeur :	+0.1 %
soit :	+0.8 M€
dont : dû aux volumes	-16.8 M€
dont : dû aux prix :	+17.6 M€
Valeur 2018 :	682 M€

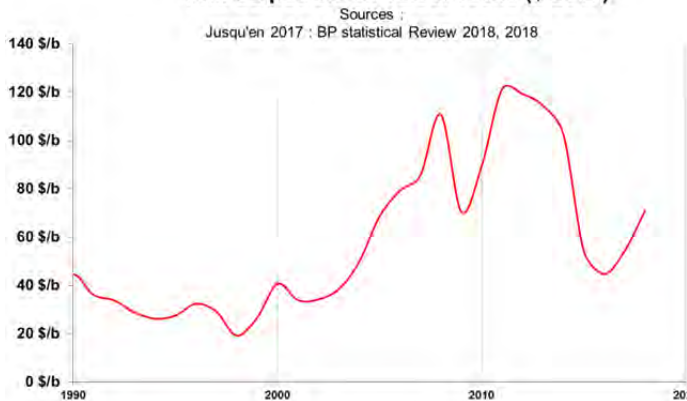
# Consommations intermédiaires

## En 2018 les prix des intrants repartent à la hausse

Face à cette stabilité de la production en valeur, les consommations intermédiaires (ou « intrants ») vont faire la différence : elles augmentent à nouveau en prix et tirent le résultat vers la baisse.

**Les prix des produits pétroliers augmentent** dans le sillage du baril de pétrole. Celui-ci s'est situé en moyenne sur l'année 2018 à 71\$ le baril. On revient dans la fourchette haute du prix du pétrole, depuis 30 ans seules 8 années ont dépassé ce niveau.

Prix du pétrole en valeur réelle (\$ 2017)



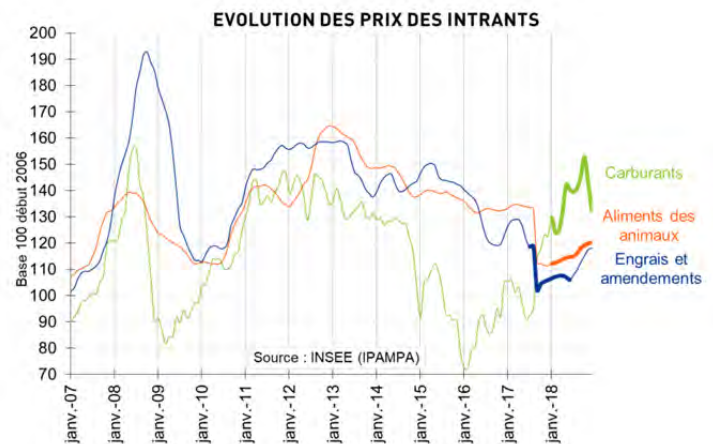
A l'échelle mensuelle, à noter néanmoins la correction à la baisse assez brutale sur les deux derniers mois de 2018, qui permet de démarrer l'année 2019 aux environs de 60\$ le baril.

Pour les agriculteurs, en intégrant le remboursement partiel de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) sur le gazole non routier (GNR), la facture du carburant agricole s'élève de 18.4 % pour l'année civile 2018, par rapport à 2017.

Les coûts de travaux par tiers sont également en augmentation, probablement du fait de l'inflation sur les carburants.

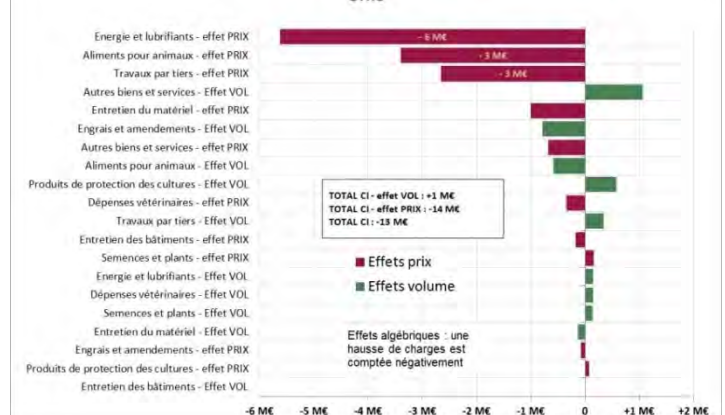
**Les prix des aliments sont tirés à la hausse** par les prix céréaliers depuis la récolte. Les protéines sont moins haussières, mais le panier de produits nécessaires à la fabrication des aliments (indice IPAA) se renchérit de 20 % entre décembre 2017 et décembre 2018. D'une année civile à l'autre, l'IPAA s'accroît de 9 %.

Les prix des aliments augmentent de 2.3 % car ils atténuent toujours la hausse des matières premières et sont en décalage de 2 à 3 mois dans le temps. Mais il faut s'attendre à un effet accru de cette poussée des prix d'aliments pour l'année 2019 (au moins le 1<sup>er</sup> semestre).



Les autres effets dus aux consommations intermédiaires sont plus discrets : légère augmentation des volumes d'engrais (+2 %), après deux années à bas niveau ; économie en volume sur les phytosanitaires (-1.5 %) ; surcoûts dans les services (réparations, vétérinaire, autres services), mais avec des économies en volume.

Principaux effets sur les consommations intermédiaires 2018/2017 Orne



**Au final le surcoût en intrants** en 2018 par rapport à 2017 s'élève à 13 M€, principalement dû à des hausses de prix, leur volume étant globalement stable.

EN RESUME : CONSOMMATIONS INTERMEDIARES par rapport à 2017 :	
Volumes utilisés :	-0.2 %
Prix :	+3.2 %
Évolution valeur :	+2.9 %
soit (effet algébrique) :	-12.8 M€
dont : dû aux volumes :	+0.9 M€
dont : dû aux prix :	-13.7 M€
Valeur 2018 :	449 M€

# La valeur ajoutée et les charges

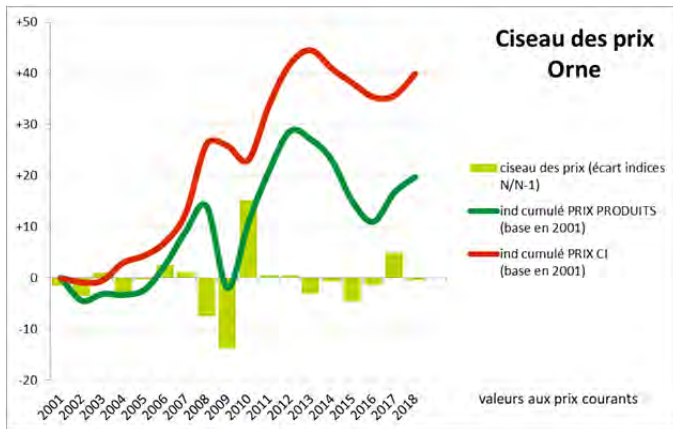
## Le ciseau des volumes affecte la valeur ajoutée

La **valeur ajoutée** est la différence entre le produit et les consommations intermédiaires.

En 2018 les effets croisés sur le produit s'annulent, on l'a vu : globalement la baisse des volumes (rendements céréaliers notamment) neutralise la hausse de prix.

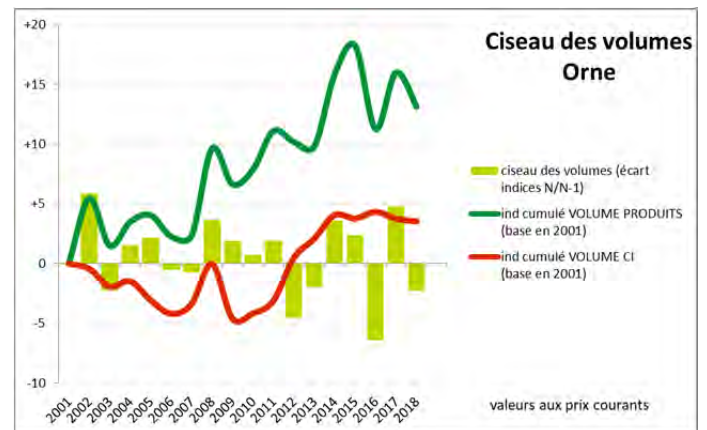
Les consommations intermédiaires renchérisent également en prix sur deux postes importants : énergie et aliment.

Le **ciseau de prix** est l'écart entre l'évolution d'indice des prix des produits agricoles et celui des consommations intermédiaires.



Ce ciseau a été grandissant de 2013 à 2016 (en cumul 10 points d'évolution de décalage défavorable entre l'évolution de prix des intrants et celle des produits). Le ciseau des prix a ensuite regagné 5 points en 2017, et se stabilise cette année, les hausses de prix des produits et celles des intrants étant comparables.

Le **ciseau des volumes** peut également être établi sur le même principe, mais pour les volumes. Souvent plus modéré que celui des prix, le ciseau des volumes a fortement joué en 2016 (effondrement des volumes notamment végétaux), et en 2017 (normalisation). En 2018 il joue un rôle significatif (et négatif) car les produits régressent sans que les intrants ne donnent lieu à des économies importantes en volume.



## Aides et charges de structure

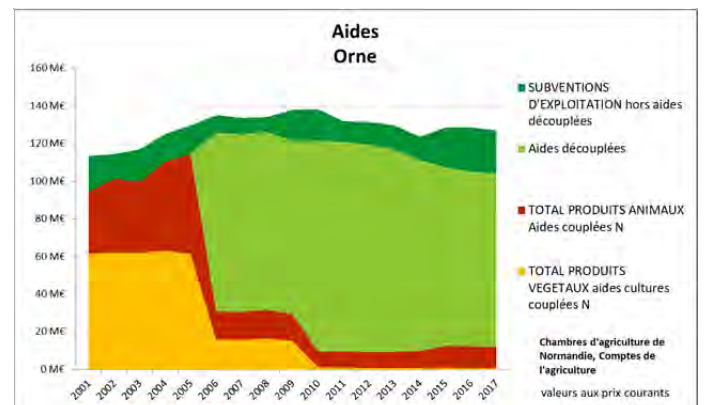
Les **aides de la PAC sont en baisse** assez nette en 2018 car, à partir de cette année, l'ensemble du 1<sup>er</sup> pilier est affecté par la retenue supplémentaire de 4.2 % destinée à renforcer le 2<sup>nd</sup> pilier.

Les aides de 2<sup>nd</sup> pilier augmentent progressivement mais sans à-coup particulier cette année (ou en différé dans les années à venir).

L'effet net est donc de 3.4 millions d'euros d'aides en moins.

L'évolution des charges de structure compensent en partie cette perte d'aides, car :

- les impôts fonciers bénéficient d'un dégrèvement suite aux inondations puis à la canicule qui ont affecté les récoltes,
- les loyers sont en recul,
- les intérêts bancaires également (en taux).





# Repli du revenu agricole ornaïse en 2018

Les effets principaux conduisant au revenu sont donc, cette année :

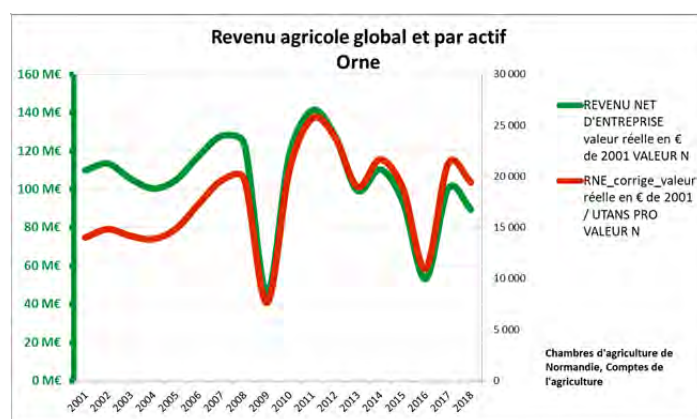
- la baisse des rendements végétaux,
- la hausse des prix céréaliers,
- le retour des hausses de prix sur les intrants,
- la baisse des aides,
- la baisse de certaines charges de structure.

Au final le revenu perd 12.55 M€, soit -10 % en valeur courante par rapport à 2017.

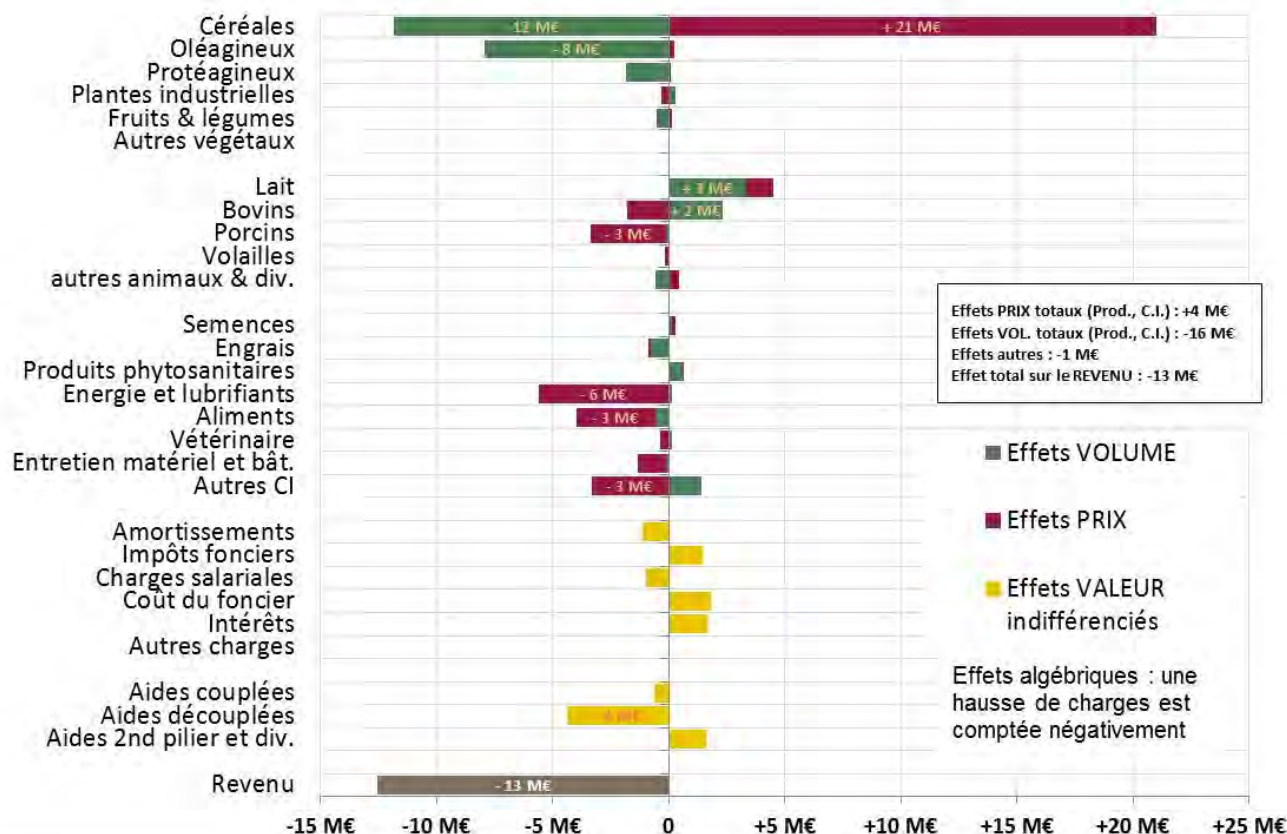
effets M€	Volume	Prix	Valeur
<b>Produits</b>	-16.8 M€	+17.6 M€	<b>+0.8 M€</b>
<b>CI</b>	+0.9 M€	-13.7 M€	<b>-12.8 M€</b>
<b>Total valeur ajoutée</b>	-15.9 M€	+3.9 M€	<b>-12.0 M€</b>
<b>Charges de structure</b>			<b>+2.8 M€</b>
<b>Aides</b>			<b>-3.4 M€</b>
<b>Revenu</b>			<b>-12.55 M€</b>

L'évolution est recalculée par unité de travail non salarié des exploitations professionnelles (UTANS PRO), en euros constants. En 2018, cet indicateur recule de 8.6 % par rapport à 2017.

L'évolution à moyen terme est légèrement plus positive car le nombre d'actifs agricoles décroît, en moyenne de 2.5 % par an.



## Principaux effets 2018/2017 - Orne



# L'année agricole ornaise 2018 en chiffres

Orne - Comptes de l'agriculture - 2017 définitif / 2018 provisoire											
RESSOURCES						EMPLOIS					
	2018/2017		Valeur 2018	Effet Volume	Effet Prix	(effets charges inversés)	2018/2017		Valeur 2018	Effet Volume	Effet Prix
	ind. Vol.	ind. Prix					ind. Vol.	ind. Prix			
<b>PRODUITS VEGETAUX</b>	ind 86	ind 115	159 M€	-22 M€	+21 M€	<b>CONSO. INTERMED.</b>	ind 100	ind 103	-449 M€	+1 M€	-14 M€
dont : Céréales	ind 88	ind 124	109 M€	-12 M€	+21 M€	dont : Energie, lubrifiants	ind 100	ind 113	-50 M€	+0 M€	-6 M€
dont : Autres grandes cultures	ind 80	ind 100	37 M€	-10 M€	0 M€	dont : Engrais	ind 102	ind 100	-42 M€	-1 M€	-0 M€
<b>PRODUITS ANIMAUX</b>	ind 101	ind 99	521 M€	+5 M€	-4 M€	dont : Phytosanitaires	ind 98	ind 100	-35 M€	+1 M€	+0 M€
dont : Lait	ind 101	ind 100	257 M€	+3 M€	+1 M€	dont : Aliments	ind 101	ind 103	-114 M€	-1 M€	-3 M€
dont : Bovins	ind 101	ind 99	167 M€	2 M€	-2 M€						
dont : Granivores	ind 100	ind 94	52 M€	0 M€	-3 M€						
<b>SERVICES</b>	ind 108	ind 105	2 M€	+0 M€	+0 M€						
<b>PRODUCTION TOTALE</b>	ind 98	ind 103	682 M€	-17 M€	+18 M€	<b>VAL. AJOUTEE hors aid</b>	ind 93	ind 102	232 M€	-16 M€	+4 M€
Subventions couplées	(valeur)	ind 95	12 M€	(valeur)	-1 M€	Amortissements	(valeur)	ind 101	-115 M€	(valeur)	-1 M€
Subventions découplées et au	(valeur)	ind 98	111 M€	(valeur)	-3 M€	Impôts foncier	(valeur)	ind 89	-12 M€	(valeur)	+1 M€
<b>SUBVENTIONS TOTALES</b>	(valeur)	ind 97	123 M€	(valeur)	-3 M€	Charges salariales	(valeur)	ind 102	-52 M€	(valeur)	-1 M€
						Fermages	(valeur)	ind 96	-45 M€	(valeur)	+2 M€
						Intérêts	(valeur)	ind 91	-17 M€	(valeur)	+2 M€
						<b>REVENU NET</b>	(valeur)	ind 89.9	112 M€	(valeur)	-13 M€

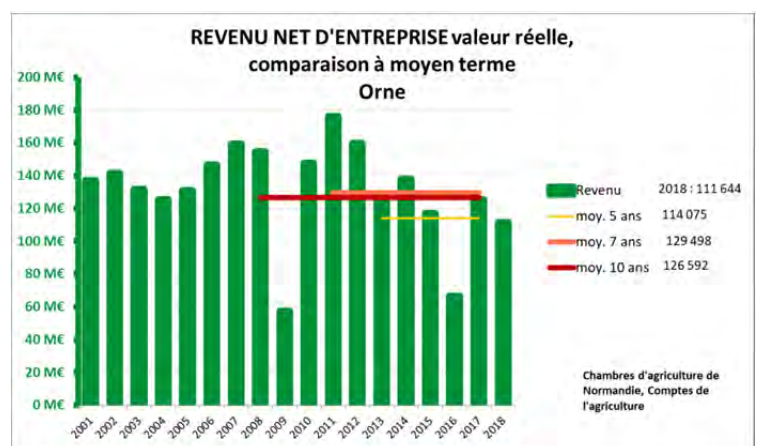
## Comparaison pluriannuelle

Les moyennes pluriannuelles permettent de mieux situer le niveau de revenu de l'année par rapport aux précédentes.

En 2018 le revenu départemental est légèrement inférieur au niveau moyen des 5 dernières années (recalculé en € de 2018) : 111.6 M€ contre 114 M€.

Par rapport à des périodes plus longues (7 ans, 10 ans), le revenu départemental est nettement inférieur (de 12 à 15 %) car les années 2006 à 2015 ont été relativement favorables, exception faite de 2009.

Du fait de la baisse du nombre d'actifs, le niveau 2018 du revenu par actif en exploitation professionnelle est par contre supérieur de 5 % à la moyenne 5 ans, et supérieur de 2.5 % par rapport à la moyenne 10 ans (toujours calculé en € constants).



## Application à quatre systèmes de production

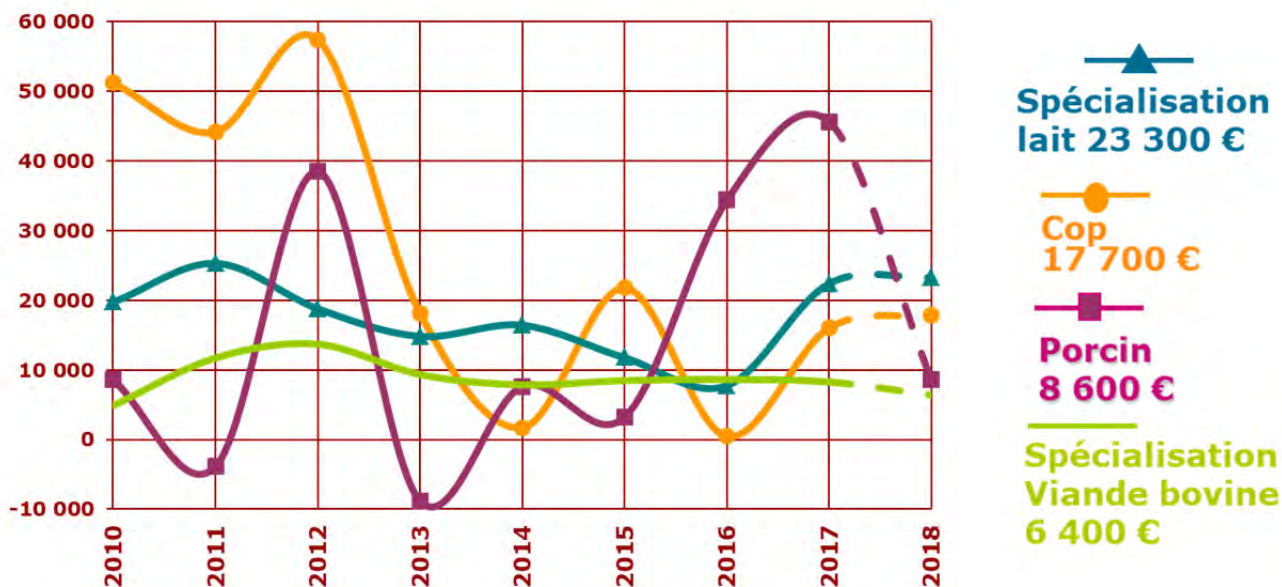
Les systèmes laitiers avaient retrouvé en 2017 le niveau de revenu qu'ils avaient connu de 2010 à 2012, après deux années noires 2015-2016. L'année 2018 consolide leur position, mais attention aux coûts d'aliments en fin d'année !

Les exploitations de grande culture (céréales et oléo protéagineux) stabilisent leur position, à un niveau très inférieur au début de la décennie, mais supérieur aux années 2014 et 2016 où le revenu était tombé à zéro.

Les systèmes « viande bovine » (essentiellement allaitants dans l'échantillon) restent très stables sur la durée, toujours avec un revenu inférieur aux autres catégories.

Le groupe « porc » a engrangé deux bonnes années 2016 et 2017, mais en 2018 le revenu est pratiquement divisé par trois.

### Revenu disponible par UTANS (équivalent temps-plein non salarié) pour prélèvements privés et autofinancement Évolution 2010/2018



Ces résultats sont calculés sur des exploitations normandes moyennes. La situation 2018 est prévisionnelle.

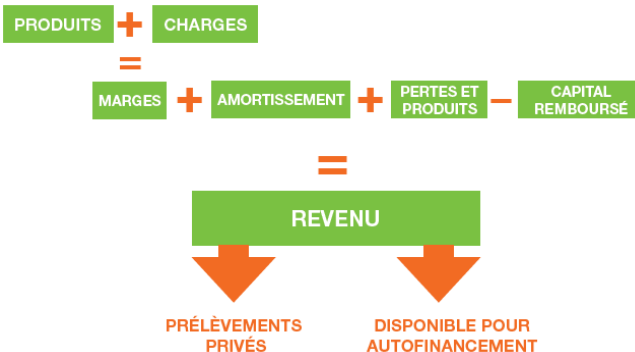
#### Source et méthode

Cette étude se fonde sur les résultats de gestion observés par le CER France-Normandie sur un échantillon régional, analysés par la Chambre régionale d'agriculture de Normandie.

Les observations portent sur les clôtures « N-1 » au 31/12/2017 ; on dispose, pour le même échantillon, des résultats de l'année précédente (« N-2 ») ce qui permet de mesurer les évolutions constatées sur un an et de les chaîner sur longue période.

Les évolutions sur la campagne « N » (récolte 2018) sont prévisionnelles, elles sont estimées en appliquant les évolutions macroéconomiques aux données constatées « N-1 ».

- 4 systèmes sont présentés ici :
- Céréales Oléo-Protéagineux OTEX 13
  - Bovins spécialisés lait OTEX 41
  - Bovin Viande OTEX 42
  - Système porc



L'indicateur privilégié ici est le revenu disponible (où les charges sociales exploitant sont déduites, contrairement à l'approche macro-économique)



# Indicateurs clés dans l'Orne

## Agriculture et IAA pèsent presque deux fois plus qu'au niveau national

	2017*	%	% France
Emplois totaux	105 030	100 %	100 %
Emplois agricoles	7 083	6,7 %	2,3 %
Emplois IAA	5 039	4,8 %	2,1 %

INSEE\* 31 décembre 2017, tableaux économiques

## Relatif maintien des exploitations professionnelles depuis 2000

RA 2010	Nombre 2010	Tendance / an (2010-2000)	SAU moyenne 2010
Exploitations moyennes et grandes	3 123	- 2,3 %	116,2 ha
Exploitations petites*	1 893	- 5,8 %	7,5 ha

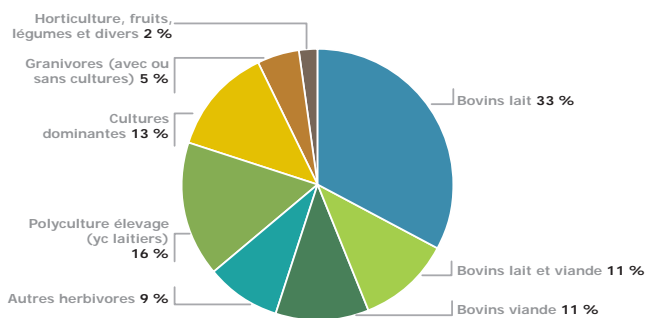
\* Production brute standard < à 25 000 € RA 2000 et 2010

## Le salariat agricole en baisse

	Nombre 2017	Tendance / an (2007-2017)
Emplois salariés agricoles (nombre de postes)	2 221	- 0,2 %

INSEE, tableaux économiques

## 2/3 des exploitations professionnelles centrées sur le lait



RA 2010, 3 622 exploitations moyennes et grandes

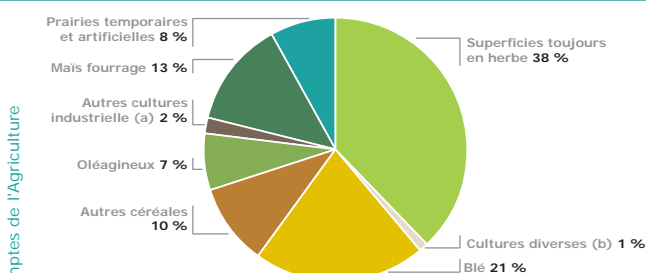
## L'élevage bovin très prépondérant

2017	Effectifs présents (têtes)	Densité/km² de SAU	Évolution annuelle moyenne des effectifs 2012-2017	Densité France
Vaches laitières	106 116	87	0,5 %	12
Vaches allaitantes	58 740	48	0,4 %	14
Autres bovins	290 722	238	stable	39
Ovins*	153 557	7	- 3,4 %	24
Porcins	96 380	79	- 1,0 %	45
Poulets de chair*	5 587 000	268	0,6 %	548
Équins*	78 338	4	- 1,5 %	1

\*Chiffres Toute Normandie

SAA 2017

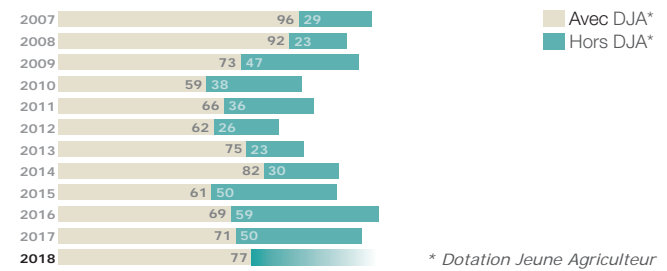
## Répartition de la SAU territoriale



Comptes de l'Agriculture

(a) : Pois, lin, betterave (b) : Maraîchage, Fruits, Pommes de terre

## Nombre d'installations de moins de 40 ans



Chambres d'agriculture

Les démarches	Nombre d'exploit.	
CBPE Chartre de bonnes pratiques d'élevage 2018	1 829	
PCEA Aides à l'investissement exploitations (mesures 411) - Engagements 2018	96	7 310 K€
	9	430 K€
MAEC Engagements 2015 14-50-61 : nb de contrats et montants pour 5 ans	1 677	62 350 K€
	1 610	47 214 K€
AB Conversion Engagements 2015 14-50-61	333	9 740 K€
AB Maintien Engagements 2015 14-50-61	388	7 770 K€
AB Conversion & Maintien Engagements 2015 14-50-61	721	17 507 K€
	1 502	35 800 K€
AB Agriculture biologique : nb d'exploitations et surface (yc conversion) en 2017	383	24 630 ha

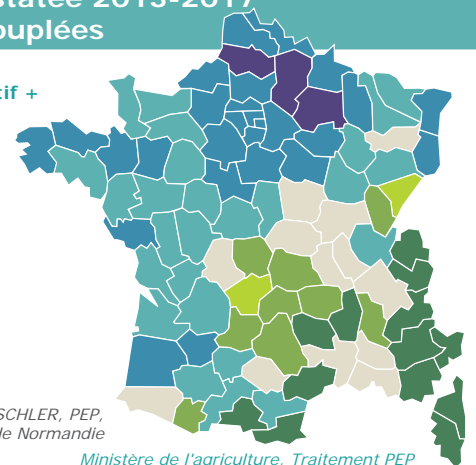
Région Normandie - GIE Prolaivia HN - Cirivbn - Agence Bio

## Évolution constatée 2013-2017 des aides découplées

(DPB + Aide verte + Paiement redistributif + Aide JA de 1<sup>er</sup> pilier)

- inf. à - 25 %
- de - 25 % à - 15 %
- de - 15 % à - 5 %
- de - 5 % à + 5 %
- de + 5 % à + 15 %
- de + 15 % à + 25 %
- sup. à + 25 %

Orne : - 15 %



Cartographie : Jean HIRSCHLER, PEP, Chambres d'agriculture de Normandie

Ministère de l'agriculture, Traitement PEP

## Aides découplées

2017	Nombre de bénéficiaires	Montant (K€)	Valeur par bénéficiaire	
			Orne	France
Droit Paiement Base	4 381	46 800	10 690 €	9 530 €
Aide Verte	4 377	32 000	7 310 €	6 450 €
Paiement redistributif	4 381	10 600	2 430 €	2 180 €
Paiement JA	381	800	2 110 €	2 050 €
<b>Total paiements découplés</b>		<b>90 200</b>		

Ministère de l'agriculture (paiements au 30 juin 2018)

## Répartition de la surface

Hectare	2017	Évolution annuelle en ha/an 2012-2017
SAU département	425 100	- 1 740
Dont surface toujours en herbe	169 760	- 2 728
Surfaces boisées	122 200	440
Autres surfaces	67 061	1 300
Surface Totale	614 361	

SAA 2017

# Zoom sur...

## La nouvelle carte des zones défavorisées en Normandie

La révision du découpage géographique des zones défavorisées dans la PAC est enfin terminée, après une phase de calage entre Paris et Bruxelles qui a duré plusieurs années. Dès 2019, les agriculteurs pourront demander les Indemnités Compensatoires de Handicap Naturel (ICHN) selon cette nouvelle cartographie.

En France, le nombre de communes incluses augmente d'un quart. En Normandie il est multiplié par deux, et très peu de communes sortent, par rapport à l'ancien zonage.

La réforme concerne toutes les zones hors montagne et s'applique à partir des déclarations PAC 2019.

Elle conditionne la perception de l'ICHN et le niveau de la Dotation Jeune Agriculteur (DJA).

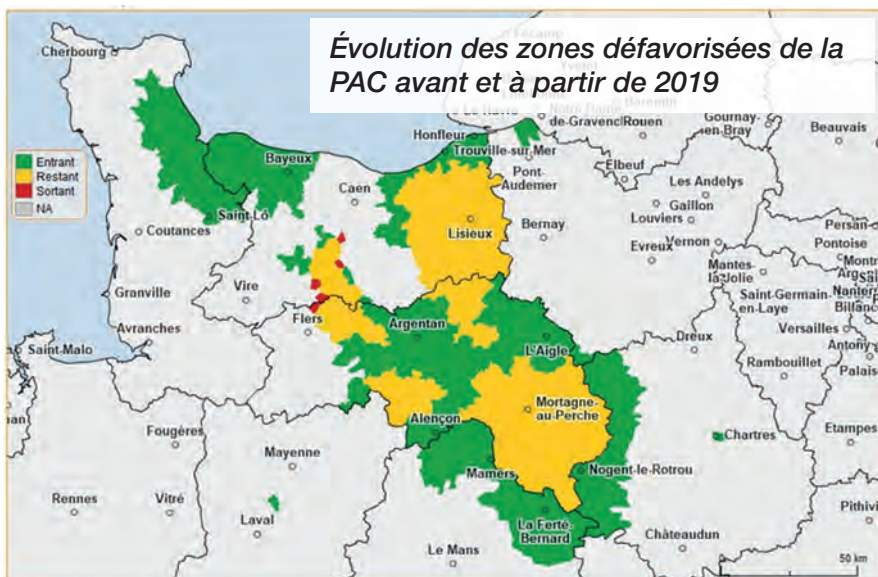
En Normandie, les anciennes zones concernaient une partie de l'Orne et du Calvados. Ces communes sont maintenues en très grande majorité (seules 5 communes sont sortantes), en particulier les secteurs sensibles du Val d'Orne, du bassin de Carrouges et du Pays d'Auge.

Le nouveau zonage s'étend significativement en Normandie, surtout dans l'Orne, mais aussi dans le Calvados et – c'est nouveau - dans la Manche. Seules dix communes de l'Eure (Marais Vernier) entrent dans le zonage, aucune en Seine Maritime.

Au total, en Normandie, le périmètre couvert passe de 381 à 823 communes :

Département	Nombre de communes				Total général
	restant hors zonage	sortantes	restant incluses	entrantes	
14	278	4	180	175	637
50	431			96	527
61	59	1	196	166	422
27	617			10	627
76	742				742
<b>Normandie</b>	<b>2 127</b>	<b>5</b>	<b>376</b>	<b>447</b>	<b>2 955</b>

L'ancien zonage représentait 10,4 millions d'euros annuels pour la Normandie, montant qui pourrait donc grossièrement doubler à dispositif égal pour 2019. Toutefois les modalités d'attribution risquent d'évoluer ensuite (extension de l'ICHN au secteur végétal ?). Les effets d'une telle refonte, potentiellement importants, restent à évaluer dans ce cas.



© Maaf 2012 - IGN GéoFla 2010 - Source : Agreste - Traitement réalisé par le Pôle Economie et Prospective des Chambres d'agriculture de Normandie.

### Pôle économie et prospective des Chambres d'agriculture de Normandie

Élodie TURPIN, Eure  
Philippe LEGRAIN, Manche  
Jean HIRSCHLER, Orne  
Florian FOUGY, Seine-Maritime  
Tanguy RELAVE (apprenti), Normandie  
Michel LAFONT, Normandie

### En partenariat avec

Thierry COURVALET, AS Normandie  
Alain DUMONT, Cerfrance Seine Normandie  
Mélanie JUGE, Cerfrance Normandie Maine  
Claudine MALHERBE, Cerfrance Normandie Maine  
Érick BOSSARD, Cerfrance Normandie Maine



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»